

CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Rapport de la Commission permanente des finances chargée d'étudier le :

Préavis 2021-2026 / n°13

Demande de dépenses extrabudgétaires pour l'exercice 2021, dues à la cyberattaque subie par la Commune la nuit du 29 au 30 mai 2021

La commission composée de :

Mesdames	Anne Beck Valérie Schlup, Rapporteuse Susete Ulliel
Messieurs	Edouard Dubuis Christian Joly, Président Alexandre Sobredo, Laurent Théodore

s'est réunie le 4 octobre 2021. Madame la Syndique Monique Choulat Pugnale et Madame la Municipale Margareth Ruchti ont participé à la première partie de la séance pour informer et répondre aux questions. La Commission les remercie pour leur disponibilité et pour les informations fournies.

Discussion

La gestion de crise, due à la cyberattaque subie par la Commune, a occasionné des dépenses non prévisibles et urgentes. La Commission a examiné la liste des montants dépensés et a conclu qu'elles étaient justifiées au regard des circonstances, des mesures nécessaires au rétablissement du dispositif informatique et de l'information aux administrés.

Amendements :

1. La Commission relève qu'il s'agit des montants des dépenses connues à ce jour et que le coût final lié à la cyberattaque sera sans doute plus élevé. Ainsi, la Commission propose un amendement qui consiste à rajouter les mots « connues à ce jour » dans les conclusions.
2. La Municipalité engage 2 personnes à plein temps pour une durée de 2 mois afin de traiter les demandes d'information personnelles des habitants de Rolle. Ainsi la Commission et la Municipalité proposent un montant supplémentaire de CHF 20'000.00 (salaire brut et charges sociales). Le montant des dépenses totales est amendé et porté à CHF 178'174.00.

Conclusions

Considérant l'exposé ci-dessus, la Commission des finances vous demande, par 6 voix pour et une abstention, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs de bien vouloir prendre les conclusions amendées suivantes :

Le Conseil communal de Rolle,

Vu le préavis 2021-2026 / No 13 amendé de la Municipalité du 27 septembre 2021

entendu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

1. D'accorder à la Municipalité des crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2021 couvrant la période du 29 mai au 31 décembre 2021 à hauteur de CHF 178'174.-, afin de couvrir les dépenses connues à ce jour liées à la cyberattaque subie par la Commune la nuit du 29 au 30 mai 2021.

Au nom de la Commission :

Le Président


Christian Joly

Rolle, le 29 octobre 2021

La Rapportrice

Valérie Schlup